

Déclarations pour Paris

Chaque « territoire » de Montbéliarde Association est entièrement responsable de son tri (pré-tri et tri final) :

<u>Territoires</u>	<u>Nbre de places</u>	<u>Nbre au catalogue</u>	<u>Territoires</u>	<u>Nbre de places</u>	<u>Nbre au catalogue</u>
Doubs & Territoire	14	21	Auvergne – Sud-Ouest	7	11
Jura	5	8	Rhône-Alpes	10	15
Nord-Est	6	9	Ouest	3	4
Bourgogne	2	3			

DEBUT DE SEMAINE : Doubs et Territoire de Belfort pour 5 places

Minima

① Etre dans un élevage adhérent au service élaboré et avoir père, grands-pères qualifiés SP (inscrits avec un bulletin d'origines) et **arrière-grand-père maternel connu au racial et de code race 46.**

② Niveau de production :

- mère si la jeune vache n'a pas 100j de lactation calculée au **17 janvier 2024** :
 - au moins une lactation à 8000 kg de lait à 31,5 % de TP
- sujet :
 - 2600 kg de lait en 100 jours de lactation calculés au plus tard le **17/01/2024**
 - 7000 kg de lait à 31,5 % de TP pour celles concourant avec leur 1^{re} lactation (2^e lactation en cours)
 - 8000 kg de lait à 31,5 % de TP pour celles concourant avec leur 2^e lactation (3^e lactation en cours)
 - 9000 kg de lait à 31,5 % de TP pour celles concourant avec leur 3^e lactation et plus (4^e lactation en cours ou +)

L'animal doit remplir les minima :

- en L1 s'il est en cours de 2^e lactation
- en L2 s'il est en cours de 3^e lactation
- en L3 et + sur au moins une lactation adulte (L3 ou +) s'il est au moins en 4^e lactation

En plus :

- les primipares devront avoir vêlé avant l'âge de 3 ans.
- les femelles en 2^e lactation devront avoir moins de 5 ans au jour du concours
- les femelles de plus de 6 ans devront avoir vêlé au moins 3 fois
- les femelles de plus de 10 ans devront avoir vêlé au moins 7 fois

③ Profil du lot :

- Veillez à l'équilibre des jeunes et des vieilles vaches dans votre déclaration.** Nous souhaitons réaliser le prix de la meilleure laitière. Rappel des conditions pour participer à la meilleure laitière : [vaches ayant au minimum 5 lactations terminées au **17/01/2024** et revêlées (6 vêlages minimum) avec au moins 1056 kg de MP produite sur leurs 5 premières lactations, au maximum 430 jours d'IVV moyen et ayant produit au moins 12 kg de lait par jour de vie].
- Vache en 1^{re} et 2^e lactation :
 - 1^{er} critère : excellente mamelle
 - 2^e critère : format
 - 3^e critère : solidité
 - 4^e critère : productivité
- Vache en 3^e lactation et plus :
 - 1^{er} critère : solidité
 - 2^e critère : format – mamelle
 - 3^e critère : productivité
- Les commissions de tri doivent veiller à préserver un équilibre entre les jeunes et les vieilles vaches sous peine d'une mise en place de quota par catégorie lors de l'édition 2025.**

Protocole

- envoyer dès à présent une fiche d'inscription à vos adhérents
- Inscriptions des **animaux au catalogue** sur le logiciel webconcours de Montbéliarde Association **pour le mercredi 17 janvier 2024 à 23h59.**
- Renseigner, sur le logiciel webconcours les **titulaires et suppléantes pour le vendredi 16 février 2024 à 23h59.**
- **Présence des animaux du 27/02 au 03/03/2024** : concours Montbéliard le **samedi 2 mars 2024**

Les animaux retenus doivent être **IRREPROCHABLES**. En cas de doute sur la capacité de la section à fournir le compte de titulaires, contacter Montbéliarde Association pour qu'elle affecte la place à un autre territoire.

Phénotype

Si une **suspicion de phénotype douteux** est repérée par Montbéliarde Association, sur un animal en concours, **Montbéliarde Association se donne le droit de mandater l'EDE du département de l'animal pour réaliser une vérification de compatibilité génétique sur cet animal et sa mère (si elle n'est pas morte).**

